



faiseur d'arithmétiques et de géographies, auteur d'un chansonnier, d'un traité de cuisine, inventeur d'une préface imprimée et publiée, et autres ouvrages de littérature etc; ex ecclésiastique, ex M. P. P. préfet "in extremis" notaire "in obscuris," juge "in patto," et gros major "in pace, etc. etc. etc.

Salut!

Messieurs les électeurs;

Je suis malade du désir de me présenter comme député du beau et grand comté de Québec. Et vraiment je suis bien votre homme.

Aussi tout le monde, dit-il,

Que je suis bien gentil!

En effet, si vous savez ramasser les framboises dans le champ du voisin, moi je sais ramasser autre chose dans le champ de la politique.

Au lever de l'aurore je cueillais la fraise et avant le coucher du soleil je vendais déjà, mes balais et mon "esprit" d'épinette à messieurs les ministres qui ne les ont jamais trouvés trop chers! J'ai commercé, ainsi, pendant, onze ans, et plus, avec le public sans jamais m'appauvrir. Cependant j'ai fait dans les médailles, les "scrips", les loteries, et autres négoces de ce genre. De plus, j'ai découvert le remède efficace pour prévenir l'apoplexie et je suis prêt, néanmoins, dans l'intérêt de mes électeurs futurs, à leur léguer, "gratis" mon secret. Si vous votez pour moi je vous enseignerai à chanter, siffler, faire la parade, le jour de la Saint-Pierre sur le pont de Scott et la cuisine, le lendemain; avec ma géographie je vous ferai voyager; et au moyen de mon arithmétique et de mes autres connaissances astronomiques vous verrez la lune, oui la lune et ses satellites, Jupiter et Vénus que j'ai dans la tête depuis que je suis sorti du séminaire.

Je puis aussi régler la question italienne en deux tours de main, car vous savez que j'ai failli d'être révérend; j'ai même été abbé puisque j'ai le droit de signer "Jos ex-ecclésiastique."

Votez donc pour moi! Et pourquoi pas? Ma politique, vous la connaissez! Je suis toujours du côté du plus fort. Je suis contre les taxes. Je veux des chemins à barrière mais sans payer et je regrette beaucoup d'avoir voté pour ces maudits chemins, surtout pour ceux de la Pointe Levy. J'étais autrefois contre le chemin de fer du nord, mais à présent que le Grand Tronc nous a ruiné je voterai pour le chemin de fer du nord. Je fais ce qu'on veut.

J'ai vendu le Bas-Canada au Haut Canada en votant pour la représentation basée sur la population, mais je ne le ferai plus. Votez donc pour moi.

Rappelez-vous que c'est moi qui vous ai dit que monsieur Charles Panet, votre digne représentant était le seul homme qu'il vous fallait. Je me suis trompé, mais c'est la faute de mon ami le ministre Belleau qui nous a joué, le misérable, et à qui j'ai pourtant bien fait la courbette. C'était moi qu'il vous fallait! Oh! c'est mon tour, aujourd'hui, car je suis bien le seul et digne successeur du vieux "Charlot." Je compte sur vous mes chers amis. La tenure seigneuriale ne me paie plus, il me faut donc un siège dans la Chambre. Sans cela je n'ai plus rien à faire. C'est à vous à me pousser. Ne craignez donc pas. Je voterai "droit," car je suis bien dressé. J'ai fait le "mouton" pendant onze ans.

Ainsi, mes amis, préparez vous. Faites crever vos chevaux, dépensez votre argent vendez vos racines et vos herbages s'il le faut, et quand je serai élu, les ministres me paieront bien. Si j'ai de l'argent de reste, vous en aurez pour vos troubles, comme en ont eu tous ceux qui ont travaillé pour moi l'ors de ma première élection dans le beau, intelligent, magnifique, grandiose et pittoresque comté de Québec. Si je suis élu je vous ferai tous "juges de paix" comme mon ami Michel G. M. Cartier me l'a promis, et ce monsieur est un si bon gargon! De plus, tous ceux qui voudront des licences d'auberge, en auront avec en sus la permission de donner des bals "naturels" comme ci-devant sur les bords de la Petite-Rivière. Je consentirai, même à y jouer le premier violon s'il le faut, pour avoir votre appui.

Ainsi donc encore une fois, électeurs du comté de Québec ne m'abandonnez point car si je vous ai laissé pour la tenure seigneuriale, aujourd'hui, la tenure seigneuriale m'abandonne, et cependant, je reviens encore à vous pour vous laisser plus tard au moment du sacrifice!

Dans mes prochaines, je vous donnerai mes "raisons." Au revoir.

JOS "ex-ecclésiastique."

#### DÉCÈS.

Décédée le 24 du courant, à l'âge de vingt sept ans cinq mois et quatre jours, dame Marie Julie Peachy, épouse de sieur Isaïe Courteau.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux éploré et trois enfans en bas âge; ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps.

#### ANNONCES.

On a besoin d'une servante chez une famille canadienne.

S'adresser à ce bureau.

Québec 12 novembre 1859.

#### ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg St. Jean, rue Aiguillon, numéro 26.

#### TROUVÉ.

Un document intitulé "Bill of Parcels." Le propriétaire pourra le ravoïr en s'adressant à monsieur F. X Déry, ferblantier rue Saint-George, faubourg Saint-Jean, où à ce bureau, et en payant les frais d'annonce.

Québec 4 octobre 1859.

#### AVIS.

Deux ou trois messieurs seront reçus comme pensionnaires; et, au besoin, deux chambres, pourront être louées pour messieurs et dames,

S'adresser au sous-signé rue Saint-Nicolas No. 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Québec 13 juillet 1859.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

#### L'OBSERVATEUR

PARAIT

#### UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prevenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES:—Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.